

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr



Standard 01-40-58-75-00
Annonces 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1746

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Ventes et cessions

493 264 741 RCS Nanterre.

FIRELIE.

Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.

Capital : 27040000.00 EUR.

Adresse : 1, QUAI du Point du Jour, 92100 Boulogne Billancourt.

Oppositions : Les créanciers des sociétés fusionnantes pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-14 du Code de Commerce..

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION FIRELIE Forme juridique Société par actions simplifiée à associé unique Au capital de 27040000 EUR Siège social 1 QUAI DU POINT DU JOUR 92100 BOULOGNE

BILLANCOURT N° RCS 493264741 RCS NANTERRE, est société absorbée. SNC APHELIE Forme juridique Société en nom collectif Au capital de 2190 EUR Siège social 1 QUAI DU POINT DU JOUR 92100 BOULOGNE BILLANCOURT N° RCS 395340763 RCS NANTERRE, est société absorbante. Actif : 52641805,26 euros Passif : 24735164,07 euros Actif net apporté : 27906641,19 euros Le montant prévu du boni de fusion serait de 3556641.19 euros Rapport d'échange des droits sociaux : La société absorbante détenant 100% de la société absorbée, il n'y aura pas d'émission de titres nouveaux, et ce en application de la règle édictée par l'alinéa 2 de l'article L 236-3 du code de commerce, interdisant la détention de ses propres titres par une société. Aucune parité n'est en conséquence retenue. La fusion absorption prendra effet au 1er janvier 2017, cette rétroactivité emporte un plein effet fiscal. Date du projet : 15/05/2017 Date du dépôt : 18/05/2017, lieu du dépôt : NANTERRE ..